

Présents : 9

Excusée : 1

Absents : 0

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Secrétaire de séance : **Nelly ROUSSY**

Ordre du jour

Le Maire ouvre la séance à 20 h00

I Approbation du compte rendu de la séance du 11 Septembre 2018

Le Maire propose s'il n'y a pas de remarque, d'approuver le compte rendu de la séance du 11 Septembre 2018.

Vote : Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

II – Délibérations diverses

Contrat PasC@p25 (Porter une Action Concertée). Partenariat avec le Département.

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

Report date du transfert des compétences « Eau & Assainissement » au 1^{er} Janvier 2026.

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

Adhésion éventuelle au Groupement de commandes pour l'achat des énergies et des services d'électricité. Porté par le SYDED.

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

Délibération l'Attribution de compensation 2018

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

Réactualisation délibération sur la T.A. (Taxe d'Aménagement)

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

Délibération rectificative, traitant de l'amortissement des subventions sur les travaux de mise en séparatif.

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

L'assiette, la dévolution et la destination des coupes de bois pour 2019.

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

Délibération Affouage 2019.

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

Délibération saison des affouages 2018-2019. Adoption du forfait à la portion.

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

III – Projets investissements 2019

Avant de présenter les projets d'investissement 2019, le Maire revient sur la nécessité de contracter une avance de trésorerie sur le budget 2018. Comme prévu lors de l'élaboration de ce budget, la trésorerie de fin d'exercice ne permet pas d'assumer le règlement de la facture globale concernant les travaux de remplacement de l'éclairage public. Dans l'attente de la perception des subventions attendues sur ce dossier, le Maire propose la possibilité de déclencher un crédit relais d'un montant de **15 000.00 €**. Celui-ci sera aussitôt remboursé dès le mandatement de ces recettes.

Montant TTC = 40 825.44 € Honoraires PETR = 1 190.74 €

Subventions attendues (SYDED & TEPCV) = **75% soit 25 515.90 €**

Reste à charge pour la commune = 40 825.44 – 25 515.90 – 1 190.74 = **14 118.80 €**

Récupération FCTVA = 40 825.44 x 16.404% = **6 697.00 €**

Décision du Conseil Municipal :

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

Le Maire expose les projets d'investissement pour l'année 2019. Dernière année pleine de cette mandature, compte tenu que cela fait plus de 3 ans que l'on repousse les travaux d'aménagement de la place centrale devant la Mairie, il conviendrait de valider la réalisation de ce projet.

Le Maire développe le projet, ainsi que le coût estimatif de l'opération : 30 980.50 € HT, soit 37 176.60 € TTC

Il précise la subvention DETR, attendue, à hauteur de 30%, soit 9 300.00 €

Mise aux voix de ce projet

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

En outre, et dans un souci de transparence dans l'optique des futures échéances électorales, le Maire propose à l'assemblée l'acquisition de différents matériels informatiques nécessaires pour la continuité de l'administration de la commune.

Celui-ci précise l'utilisation volontaire de ses matériels informatiques personnels pour les différentes tâches de gestion et d'administration des affaires communales. Quelques soient les résultats des futures échéances municipales (Mars 2020), il conviendrait que la commune se dote de ces matériels informatiques, devenus aujourd'hui indispensables dans les fonctions de Maire.

Coût estimatif des matériels : 2 513.00 € HT soit 3 015.00 € TTC

Subvention DETR attendue = 30% soit 754.00 €

Mise aux voix de ce projet

Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0

IV- Questions Diverses

Le Maire expose :

Forêt : Suite de réunion avec l'agent ONF :

Vente de POLIGNY = 7 350.00 € Sté Jurassienne du bois Comtois (Parcelle 5)

Vente de SAÔNE = 5 689.00 € Sté CALVI (Parcelle 31.r)

Vente de LEVIER = Résineux Estimation ONF 8 800.00 € soit 45.00 €/M3 correspondant aux parcelles 23 – 25 – 27 – 29 et 31

Cette vente n'a pas trouvé preneur est donc retirée. Le Maire informe de la possibilité de vente au prix de 6 200.00 € soit 39.00 €/M³. Après un court débat, les conseillers décident collégialement de ne pas vendre et de reporter cette vente en Mars 2019.

Le Maire insiste sur les contraintes financières supportées lors des ventes de bois, à savoir :

- 12% de frais de gardiennage 650.00 € en 2018
- Contribution forestière 2€/Ha = 316.46 € en 2018
- Travaux sylvicoles programme 2019 = 4 900.00 €

Programme des travaux Sylvicoles

Suite à la présentation de ce programme, le conseil municipal décide :

La réalisation des travaux prévus sur la parcelle 27r, ainsi que la moitié des travaux de dégagement et de cloisonnement sur la parcelle 32r, soit 1.75 Ha au lieu de 3.50 Ha. Montant total TTC à engager : 2 732.31 €.

Affouage 2019

Application nouveau système de facturation des portions d'affouage.

Forfait à la portion calculé sur la base de 30 stères la portion au prix de 4.00 € du stère, soit un coût forfaitaire de 120.00 € la portion.

Ce changement est devenu nécessaire, au vu des problématiques rencontrées ces dernières années, notamment le non-respect des dates d'exploitation et d'enlèvement, ainsi que l'impossibilité pour les Garants d'évaluer les volumes façonnés.

Repas des seniors et colis des plus anciens

Les conseillers municipaux fixent au 12 janvier 2019, le prochain repas des Seniors.

Le Maire délègue à Martine & Nelly l'organisation de cette journée, ainsi que l'opération colis des anciens.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 heures 00.